



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 AVRIL 2017**

**Le Conseil Municipal de la Commune de RONTALON (Rhône)** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian FROMONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 20 mars 2017.

**Présents :** Mrs et Mmes Christian FROMONT ; Pascale PIECHON ; Jean-Paul THORAL ; Christèle CROZIER ; François ISOREZ ; Michel JOYAUX ; Andrée ZUPPETTI ; Sylvianne MARDUEL ; Bernard BERTHOLON ; Eric CARRA ; Christiane JUGNET ; Valérie SALIGNAT ; Audrey STANIS

**Secrétaire :** Christiane JUGNET

**Absents excusés :** Jean-Yves BOUCHUT donne pouvoir à Christèle CROZIER ; Franck GREGOIRE donne pouvoir à Pascale PIECHON

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour :**

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Procès-verbal de la séance du 27 mars 2017
- Reprise de la délibération n°21/2017 d'affectation du résultat d'exploitation 2016 du budget assainissement collectif
- Demande d'agrément pour les logements de la Placette
- Autorisation de passation et de signature de marché de mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé
- Autorisation de passation et de signature de marchés de travaux pour la rénovation de la mairie, la rénovation du logement de la placette et le réaménagement de la rue des Canuts
- Autorisation de signature d'une convention avec le Département « bébé lecteur »
- Autorisation de signature d'une convention avec le Département « Assistance technique à l'assainissement collectif 2017 »
- Autorisation de signature d'une convention avec le Département « Assistance technique à l'assainissement non collectif 2017 »
- Autorisation de signature d'une convention pour l'utilisation du stade de Thurins par le FC Rontalon
- Modification du tableau des effectifs
- Modification des statuts du SIEMLY
- Compte-rendu des commissions
- Compte-rendu COPAMO
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 27 MARS 2017**

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal du 27 mars 2017 à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.

\*\*\*\*\*



**AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2016 DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF – ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 21/2017**

**LE CONSEIL MUNICIPAL;**

**Considérant** les besoins de financement de la section d'investissement ;

**Constatant** que le Compte Administratif de l'exercice 2016 fait apparaître un **excédent d'exploitation de clôture de 6 661,44 €**

**DECIDE** à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2016</b>	
Résultat de clôture de l'exercice 2016	<b>6 661,44 €</b>
Affectation en réserves à la section d'investissement au compte 1068	<b>6 661,44 €</b>

\*\*\*\*\*

**DEMANDE D'AGREMENT POUR LES LOGEMENTS DE LA PLACETTE**

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Rontalon doit réaliser des logements sociaux afin de répondre aux objectifs fixés dans le cadre du SCoT et du PLH de la COPAMO (21 logements d'ici 2020). Dans cette optique, Monsieur le Maire propose de conventionner avec l'Etat afin que les logements de la Placette deviennent des logements sociaux.

**LE CONSEIL MUNICIPAL ;**

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à demander l'agrément des deux logements de la Placette

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d' agrément avec les services de l'Etat et tout document y afférent.

\*\*\*\*\*

**AUTORISATION DE PASSATION ET DE SIGNATURE D'UN MARCHÉ DE MISSION DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE**

Monsieur le Maire expose les projets de rénovation de la mairie et d'un logement de la Placette. Il explique que ces travaux vont faire l'objet de marchés publics divisés en plusieurs lots. Considérant le fait que plusieurs entreprises vont être amenées à travailler sur ces chantiers, la nomination d'un coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé est rendue obligatoire par le Code du Travail.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à lancer la consultation puis à signer le contrat avec le candidat désigné titulaire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer les procédures de désignation d'un bureau de contrôle ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché et tout document y afférent.



\*\*\*\*\*

**AUTORISATION DE PASSATION ET DE SIGNATURE D'UN MARCHÉ ALLOTI DE TRAVAUX POUR LA RENOVATION DE LA MAIRIE**

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation de la Mairie. L'assistant à maîtrise d'ouvrage, une fois les plans terminés, va monter le dossier de consultation des entreprises. Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à lancer la procédure de consultation des entreprises.

Il précise que la Commission Appel d'Offre se réunira afin de choisir les titulaires des différents lots du marché de travaux. Il demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer le marché alloti suite à cette sélection.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer les procédures de consultation des entreprises ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de travaux alloti de rénovation de la Mairie.

\*\*\*\*\*

**AUTORISATION DE PASSATION ET DE SIGNATURE D'UN MARCHÉ ALLOTI DE TRAVAUX POUR LA RENOVATION D'UN LOGEMENT DE LA PLACETTE**

Monsieur le Maire expose le projet de rénovation d'un logement de la Placette. L'assistant à maîtrise d'ouvrage, une fois les plans terminés, va monter le dossier de consultation des entreprises. Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à lancer la procédure de consultation des entreprises.

Il précise que la Commission Appel d'Offre se réunira afin de choisir les titulaires des différents lots du marché de travaux. Il demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer le marché alloti suite à cette sélection.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer les procédures de consultation des entreprises ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de travaux alloti de rénovation d'un logement de la Placette.

\*\*\*\*\*

**AUTORISATION DE PASSATION ET DE SIGNATURE D'UN MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT DE LA RUE DES CANUTS**

Monsieur le Maire expose le projet de réaménagement de la Rue des Canuts. Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à lancer la procédure de consultation des entreprises et à signer le marché de travaux suite à cette sélection.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer les procédures de consultation des entreprises ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de travaux de réaménagement de la rue des Canuts.

\*\*\*\*\*

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT « BEBE LECTEUR »**

Monsieur le Maire expose la convention que le Département a fait parvenir aux communes : le Département offre un album jeunesse aux enfants nés dans l'année ou adoptés dans les trois ans. Les bibliothèques communales



s'engagent à remettre ces ouvrages et à assurer l'inscription gratuite pour un an aux familles bénéficiaires du dispositif.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Où cet exposé et après en avoir délibéré à quatorze voix pour et une voix contre ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention « Bébé lecteur » avec le Département.

\*\*\*\*\*

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT « ASSISTANCE TECHNIQUE A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017 »**

Monsieur le Maire expose la convention que le Département a fait parvenir aux communes éligibles au dispositif d'assistance technique en matière d'assainissement collectif. Il propose au Conseil municipal de renouveler l'adhésion à ce dispositif pour un an reconductible trois fois sauf dénonciation expresse.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention « Assistance technique à l'assainissement collectif 2017 » avec le Département.

\*\*\*\*\*

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT « ASSISTANCE TECHNIQUE A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2017 »**

Monsieur le Maire expose la convention que le Département a fait parvenir aux communes éligibles au dispositif d'assistance technique en matière d'assainissement non collectif. Il propose au Conseil municipal d'adhérer à ce dispositif pour un an reconductible trois fois sauf dénonciation expresse.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention « Assistance technique à l'assainissement non collectif 2017 » avec le Département.

\*\*\*\*\*

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'UTILISATION DU STADE DE THURINS PAR LE FC RONTALON**

Monsieur le Maire expose la convention tripartite entre la commune de Thurins, le FC Rontalon et la commune de Rontalon. Elle cadre l'utilisation du stade par l'association. Rontalon se porte garant pour l'association.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation du stade de Thurins par le FC Rontalon.

\*\*\*\*\*

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

AJOURNE

\*\*\*\*\*



## MODIFICATION DES STATUTS DU SIEMLY

Monsieur le Maire expose que la commune de Riverie a sollicité son adhésion au Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** la délibération du 24/03/2017 par laquelle le Comité Syndical du SIEMLY a accepté l'adhésion de la commune de Riverie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

**APPROUVE** la modification des statuts du SIEMLY.

\*\*\*\*\*

## COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

### **Jeunesse**

Pascale PIECHON expose que la Commission Jeunesse s'est réunie avec la Directrice de la SPL le 07/04/2017 et a rencontré le nouvel animateur de l'espace jeune qui compte actuellement 11 adhérents. Une visite du collège de Saint Martin et l'invitation d'un autre espace jeunes à venir à Rontalon sont prévues.

### **Jumelage**

Pascale PIECHON expose qu'un journal est réalisé entre la COPAMO et Pliezhausen. Le prochain numéro devrait comporter un article sur la vente directe, les marchés locaux et les brasseries. Un marché de Noël à Pliezhausen est également prévu.

### **Voirie**

Les travaux de la Fondelys vont débuter fin mai pour une durée de six semaines. Une déviation sera mise en place. Le marché communautaire a été attribué à MGB. Un arrêt de bus sécurisé avec un trottoir est prévu.

### **Agriculture**

Eric CARRA expose que 25 hectares de terres agricoles disparaissent chaque année sur le territoire du SOL (Syndicat de l'Ouest Lyonnais).

120 sur les 300 exploitations agricoles ont participé à l'opération de collecte des plastiques agricoles.

La collecte de pneus a permis de récupérer 50 bennes pour 28 exploitations.

Le salon Planète APPRO sur les circuits de proximité organisé à Corbas début avril a accueilli de nombreux visiteurs.

Une ferme à Ravières a été vendue en vue d'y réaliser une exploitation de safran.

### **Fleurissement**

Sylvianne MARDUEL expose que les commandes de plantations ont été faites. En l'absence d'agent pour les réaliser et dans l'attente d'un devis pour déléguer cette mission à une entreprise privée, les dates de livraison sont encore incertaines. Des dalles devraient être commandées afin de réaliser un cheminement piéton à la Fondelys.



## QUESTIONS DIVERSES

### **Référent pour l'élaboration d'un Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs à la COPAMO**

Monsieur le Maire expose le projet d'élaboration d'un Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs à la COPAMO. Il indique qu'il est nécessaire de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour participer à cette élaboration.

Madame Audrey STANIS est désignée membre titulaire et Valérie SALIGNAT et Andrée ZUPPETTI sont désignées membres suppléantes.

### **Bilan du SITOM**

Monsieur le Maire expose le bilan annuel du SITOM pour la commune de Rontalon. La commune est performante en matière de tri des déchets.

### **Abri deux roues**

Bernard BERTHOLON expose la demande d'installation d'un abri pour les deux roues motorisés au centre bourg. Il est envisagé d'installer des dispositifs d'attache des deux roues sous le préau à l'arrière de la mairie qui seront démontables, notamment pour la Vogue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.